

# ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

## Artelia affirme son engagement



### EXERCICE 2024

89  
points sur 100

ARTELIA  
Unité Économique et Sociale

ARTELIA Industrie

89  
points sur 100

88  
points sur 100

PRINCIPIA

La loi Rixain, pour les Sociétés de + de 1000 collaborateurs et collaboratrices décline 2 indicateurs complémentaires et ne concerne donc qu'Artelia SAS :

- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants 6,94 %
- Écart de représentativité entre les femmes et les hommes parmi les instances dirigeantes 22,18 %

L'index égalité professionnelle prend en compte plusieurs critères légaux et se décline par le calcul des indicateurs ci-dessous :

#### INDICATEUR 1

Écart de rémunération femmes - hommes

#### INDICATEUR 2

Écart de répartition des augmentations individuelles femmes - hommes

#### INDICATEUR 3

Écart de répartition des promotions femmes - hommes

#### INDICATEUR 4

100 % de femmes augmentées au retour de congé maternité

#### INDICATEUR 5

Présence des femmes et des hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise

## EACH & ALL

### Aller encore plus loin en matière de diversité et inclusion

La politique Diversité & Inclusion du Groupe Artelia constitue un axe fort de notre politique RSE.



[Cliquez ici](#)

Pour en savoir +



# ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

## Artelia affirme son engagement



INDICATEURS 2025 (exercice 2024)	UES ARTELIA	ARTELIA INDUSTRIE	PRINCIPIA
Ecart de rémunération	<b>39/40</b>	<b>39/40</b>	<b>38/40</b>
Ecart de taux d'augmentation individuelle	<b>20/20</b>	<b>20/20</b>	<b>35/35</b>
Ecart de taux de promotions	<b>15/15</b>	<b>15/15</b>	
Augmentation au retour d'un congé maternité	<b>15/15</b>	<b>15/15</b>	<b>15/15</b>
Hautes rémunérations	<b>0/10</b>	<b>0/10</b>	<b>0/10</b>
INDEX	<b>89/100</b>	<b>89/100</b>	<b>88/100</b>